

Mr le docteur Morin de Québec—Tous ceux qui s'intéressent activement aux questions d'hygiène publique apprécieront l'intérêt que Mr le Dr. Morin porte au Journal d'Hygiène Populaire. Nous avons à nous féliciter de sa collaboration et à le remercier cordialement du travail que cet estimable confrère s'impose pour nous fournir un tableau mensuel de la mortalité de la ville de Québec.

Les questions de statistique tiennent une trop large place dans les préoccupations et les études de la Société d'Hygiène de la Province de Québec pour ne pas signaler aujourd'hui l'initiative pratique de Mr. le Dr. Morin.

Espérons que d'autres confrères voudront bien faire de même, et nous envoyer un état de la mortalité de leurs villes ou paroisses.

Nomination d'un inspecteur de l'abattoir à Troyes.

Par une loi passée à cet effet, le 24 Juillet 1884, un concours très sérieux a été ouvert le 1^{er} Septembre dernier, pour la nomination d'un vétérinaire, proposé à l'inspection sanitaire des animaux amenés sur les foires et marchés, de l'abattoir public et des viandes destinées à la consommation. Les questions se rapportaient sur tout aux maladies contagieuses chez les animaux pouvant être transmises à l'homme. Les épreuves pratiques consistaient dans l'examen au microscope de viande trichinotée, de sang charbonné, etc. Cinq sur douze ont achevé avec distinction toutes les épreuves.

A quand le tour de Montréal pour la nomination d'inspecteurs compétents dans l'exercice de cette importante fonction ?

LES WATER-CLOSETS.—Nous ne prétendons pas à l'idéal hygiénique, mais n'est-il

pas évident que la plupart de nos water-closets sont défectueux.

Dans un grand nombre de cabinets il n'y a pas de réservoir à l'eau, les cuvettes à soupape sont défectueuses, la chasse d'eau est insuffisante, enfin le siphon n'a pas la rigueur hygiénique voulue.

Ne serait-on pas en droit de demander à ce qu'un examen minutieux, suivi d'un rapport exact, soit fait de tous ces cabinets afin de s'enquérir de leur bon ou mauvais fonctionnement ?

Les inconvénients et les dangers auxquels les familles sont exposées, nous donnent le droit d'espérer que notre Conseil d'Hygiène favorisera notre plaidoyer en faveur de la propreté et de la salubrité de nos habitations.

DR J. I. DESROCHES.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL EN HYGIÈNE.

Les effets de l'alcoolisme.

Les Bulletins de l'Académie royale de médecine de Belgique, nous fournissent le texte des rapports sur les mémoires des concours (1880-1883), relatifs « aux effets de l'alcoolisme au point de vue matériel, psychique et médico-légal. » Ils ont été rédigés par notre collègue de la Société, M. le Dr. Hyac. Kuborn, qui a bien voulu offrir à la bibliothèque un exemplaire de ce travail, chef d'œuvre d'exposition et d'analyse, qui revête les brillantes qualités littéraires et scientifiques de l'éminent hygiéniste. A ce titre nous lui devons une mention toute spéciale.

La question mise au concours était formulée en ces termes :

« Déterminer, en s'appuyant sur des observations précises les effets de l'alcoolisme, au point de vue matériel et psychique tant sur l'individu que sur sa descendance. »